

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DEMBELE VOLAILLES COTE D'IVOIRE » en abrégé « DMCI »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
RESIDENTIEL derrière le grand séminaire, Lot 212, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 02 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DEMBELE VOLAILLES COTE D'IVOIRE » en abrégé « DMCI »

Objet :

- L'élevage de volailles,
- L'achat de la vente d'aliments de poussins,
- La vente de poussins hybrides,
- La vente de médicaments et matériel médical pour poussins,
- L'importation et l'exportation de volailles et tous autres produits dérivés,
- Le commerce général,
- Diverses prestations et services,
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales . Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; -Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
RESIDENTIEL derrière le grand séminaire, Lot 212, Ilot 37

Dirigeant(s) M DEMBELE BOUREIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02959 du 15/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20798/GTCA/RC/2023 du 15/03/2023

